



Histoires de vies brisées : les "double-peine" de Lyon

de Bertrand Tavernier et Nils Tavernier

Fiche technique

France - 2001 - 1h50 -
Couleur

Réalisateurs :
Bertrand Tavernier
Nils Tavernier

Image et son :
Nils Tavernier
Alain Choquart
Eric Philbert

Montage :
Sophie Brunet
Sophie Mandonnet
Marie Deroudille

Musique :
Louis Sclavis
Zebda



Résumé

A Lyon, des victimes de la "double-peine" organisent coup sur coup trois grèves de la faim pour sensibiliser les pouvoirs publics sur leur situation. En vain. Tavernier milite, soutient, enquête. Il livre au passage de beaux portraits de combattants...

Critique

Bertrand Tavernier entouré de Fodé Sylla, président de SOS-Racisme et du chanteur Patrick Bruel participent à la manifestation contre le projet de loi Debré sur l'immigration, le 22 février 1997.

Des hommes, des femmes parlent à la caméra et au cinéaste qui les interroge. Ils parlent longtemps de choses banales et terribles, et jamais la caméra ne détourne le regard. La vie de l'une s'est arrêtée le jour où la présidente du tribunal a renvoyé à jamais son mari en Tunisie, alors qu'elle et ses enfants avaient toujours vécu à Lyon. Elle dit comment la magistrate l'a regardée, elle, l'épouse, à ce moment-là.

L E F R A N C E

www.abc-lefrance.com

L'autre dit qu'il s'est fait arrêter avec 80 grammes de haschich sur lui et que plus jamais il n'a pu mener une vie normale - désormais clochard en Algérie, pays dont il avait perdu jusqu'au souvenir, clandestin en France.

Bertrand Tavernier, cinéaste de renom, a donné presque tout son film à ces gens qu'on appelle les "double peine" : condamnés une première fois à la prison, ils exécutent cette peine ; à leur sortie, ils sont expulsés vers leur pays d'origine. Tavernier a rencontré un collectif de "double peine" lors d'une grève de la faim organisée en 1997 à Lyon. Suspendu à la suite de promesses, le mouvement a repris trois mois plus tard et le cinéaste a capté ces moments, pour revenir ensuite filmer les membres du collectif, à Lyon, au long de l'année 1999.

Histoires de vies brisées est un film de paroles, dites, répétées, ressassées. On en vient très vite à entendre ces hommes - les condamnés - et ces femmes - leurs compagnes - comme s'ils nous parlaient de l'autre côté d'une barrière, invisible et infranchissable. Comme si Bertrand Tavernier leur avait rendu visite au parloir d'une prison aux murs de verre et en avait rapporté ces conversations empreintes d'un accablement sans recours. Il faut voir ce film pour comprendre que, pour une fois, le nom de Kafka n'est pas évoqué en vain, que ce mécanisme pénal engendre une aliénation presque totale. Au fur et à mesure que la confiance s'installe entre Tavernier et ses interlocuteurs, on découvre un peu plus l'étendue des ravages que provoque la vie dans ce no man's land entre légalité et illégalité, la perte de confiance entre les pères et les enfants, entre les femmes et les hommes.

Par moments, Bertrand Tavernier se met en scène. On le voit sur le tournage de **Ça commence aujourd'hui** prendre une communication d'un conseiller de Matignon et lui passer un savon ; on entend sa voix expliquer les raisons d'un

déplacement à Lyon. Avec un mélange de candeur et de roublardise, le cinéaste assume sa position sociale d'intellectuel engagé, sur un mode hugolien, dans le souci louable de signer son film, d'en expliquer la raison d'être.

Mais ces notations sont trop éparées pour constituer un vrai contrepoint : elles interrompent seulement, parfois de manière inopportune, le discours désespéré des "double peine", discours sans fin, puisque la douleur qui le provoque est toujours là. La douleur de Lila Bourguessa, militante courageuse, qui entreprend une grève de la faim mais quitte son mari, ou le désespoir d'Ahmed Hassaine, ex-étudiant brillant, aujourd'hui manutentionnaire à vie.

Thomas Sotinel

Le Monde Interactif - 21 novembre 2001

Moins ambitieux formellement que **La Guerre sans nom** et **De l'autre côté du périph'**, deux précédentes réussites documentaires de Bertrand Tavernier, **Histoires de vies brisées - Les "double peine" de Lyon** est un bon film d'intervention rapide, le cri d'alarme d'un cinéaste révolté par l'indifférence devant l'injustice absolue que constitue le système français de la "double peine". Applicable aux seuls étrangers, ce déni de justice consiste à ajouter l'expulsion du territoire national à une première condamnation pour un délit quelconque. La grande réussite du film tient à son approche individuelle plutôt que globale, sa capacité d'écoute face à des hommes et des femmes auxquels est soudain accordée toute la durée nécessaire pour raconter un combat qui se confond avec leur existence. Tous disent leur désarroi et leur révolte de devoir se débattre dans les rets d'une réglementation ouvertement hostile, conçue pour décourager tout espoir et saccager toute volonté de réintégration. Et tous répètent leur déception d'être si violemment rejetés par un pays qui est pourtant le leur depuis toujours. (...)

Frédéric Bonnaud

Les Inrockuptibles - 21 nov. 2001

Il y a trois ans, à Lyon, deux grèves de la faim successives d'une dizaine de sans-papiers tentent d'attirer l'attention sur une aberration du système juridico-administratif français : les "double peine" sont des hommes condamnés pour des délits parfois mineurs (aucun de ceux-là n'a tué ou violé, nous est-il précisé), mais à qui on inflige, en plus, une interdiction de territoire. Expulsés vers un pays d'origine où plus rien ne les attache, ils refusent de céder, quitte à mettre leur vie en danger.

Bertrand Tavernier, lyonnais et cinéaste, décide de les filmer, de suivre leur histoire. C'est une mission à la hauteur de sa généreuse énergie. Face au déni d'humanité qui saute aux yeux, il va naturellement à l'opposé : regarder les hommes, leur donner la parole, les écouter, leur rendre une dignité. Et puis profiter de sa stature pour tirer quelques sonnettes. (...) On s'attache certes à Abdel et Ahmed, témoins principaux, plus encore à Lila, gréviste de la faim elle aussi. Mais, au bout d'une heure, un parfait "méchant" est clairement identifié, c'est le juge Finidori, président de la cour d'appel de Lyon, dont le seul nom flotte comme un spectre. Sont pointées aussi les lâchetés des politiques, socialistes en premier. Verront-ils, eux, ce film que sa diffusion en salles risque d'adresser avant tout à un public acquis d'avance à la cause ? On comprend que Chirac préfère se faire projeter à l'Élysée tel **Fabuleux Destin**, plutôt que ces **Vies brisées**. On comprend, mais on ne l'excuse pas.

François Gorin
Télérama n° 2706 - 24 novembre 2001

En 1997, de passage à Lyon, Bertrand Tavernier rencontrait des grévistes de la faim en lutte contre la "double peine". Cette condamnation judiciaire aberrante qui expulse des étrangers après leur avoir fait purger une peine d'emprisonnement. La loi française prévoit pourtant que nul ne peut être puni deux fois pour la même faute. Ces 17 jours de grève débouchaient sur des promesses qui n'allaient pas être tenues. Quatre mois plus tard, dix "double peine" entament une seconde grève de la faim. Tavernier, alors en plein tournage de **Ça commence aujourd'hui**, vient tourner une interview de leur porte-parole et d'un autre gréviste. Leur témoignage est poignant et montre clairement leur détermination. Ces images sont projetées à Cannes, adressées aux autorités et à divers organismes de protection des droits de l'homme. À la vision de ce document, le premier ministre, Lionel Jospin, nomme un médiateur ("gentil" selon les "double peine"). Les grévistes, au bout de 51 jours de grève de la faim, et après l'hospitalisation du plus jeune d'entre eux (système immunitaire et flore intestinale détruits), obtiennent une assignation à résidence et une autorisation de travail. Mais leur cas est loin d'être résolu. Ces dérogations sont renouvelées tous les six mois et assombrissent, semble-t-il à jamais, l'avenir de leurs familles. Ces vingt dernières années, la double peine aurait ainsi concerné directement environ 17 000 personnes et indirectement plus de 100 000 personnes (familles).

Tavernier cherche à démontrer dans ces **Histoires de vies brisées** que la France refuse une seconde chance à ces hommes et femmes qui ont déjà payé pour leurs fautes. Ils ne cherchent qu'une chose : se réinsérer, travailler, conduire dignement leur famille. Et en trois ans de tournage, il montre qu'ils sont de bonne foi. Paradoxalement, en les expulsant (vers un pays où le soleil brille et où le ciel est toujours bleu comme le présentait un juge en rendant son verdict !) pour des raisons de sécuri-

té nationale, la France s'expose à les voir revenir clandestinement (toute leur famille est là et, le plus souvent, ils ne parlent même pas la langue de leur pays d'origine) et à être bien davantage entraînés vers la récidive. Sans parler de leurs familles qui ont légitimement la rage contre cet État injuste, cette justice à deux vitesses. (...)

Jean-Christophe Berjon
Fiches du cinéma n°1630

Le réalisateur

Il fut un admirable critique cinématographique, défenseur inlassable, dans les revues et au Nickel Odeon, de la série B américaine. *Vingt puis Trente ans de cinéma américain* ont été les bibles de nombreux cinéphiles. Passé à la réalisation, après avoir été attaché de presse, Tavernier confirma qu'un bon critique peut être aussi un bon metteur en scène. Non seulement il révéla une incontestable maîtrise, mais il surprit par la diversité des genres abordés, de Simenon (**L'horloger de Saint-Paul**) à la science fiction (**La mort en direct**), brillant surtout dans le film historique, reconstituant avec bonheur l'époque de la Régence (**Que la fête commence**) ou une affaire criminelle célèbre (**Le juge et l'assassin**). Il a su adapter avec succès un romancier «noir» comme Jim Thompson dans **Coup de torchon**. Lui reprochera-t-on de finir **Que la fête commence** par une révolte paysanne et **Le juge et l'assassin** par une grève ? Il s'agit moins de démagogie que de générosité. Générosité que l'on retrouve lorsqu'il aborde des sujets contemporains : le logement, la médecine, le temps de travail. Mais il fut jamais aussi admirable que dans le nostalgique **Un dimanche à la campagne**. Efficace et engagé, Tavernier a su retenir la leçon du grand cinéma américain. Il rend aussi hommage au jazz, son autre passion dans **Autour de minuit**. Avec **La passion Béatrice** a-t-il tenté de se renouveler ? Cette belle histoire médiévale n'a pas été comprise, fermant provisoirement à Tavernier la voie du film historique. **La vie et rien d'autre** est avant tout une réflexion sur la guerre. **Daddy Nostalgie**, plus personnel, se veut un hommage au père.

Jean Tulard
Guide des réalisateurs

Filmographie

La chance et l'amour (Sketch)	1964
Les baisers (Sketch)	1965
L'horloger de Saint-Paul	1974
Que la fête commence	1975
Le juge et l'assassin	1976
Des enfants gâtés	1977
La mort en direct	1980
Une semaine de vacances	1981
Coup de torchon	
Un dimanche à la campagne	1984
Mississippi Blues	
Autour de minuit	1986
La passion Béatrice	1987
La vie et rien d'autre	1989
Daddy Nostalgie	1990
La guerre sans nom	1992
Voie publique	
L. 627	
La fille de d'Artagnan	1994
L'appât	1995
Capitaine Conan	1994
De l'autre côté du périph	1996
Ça commence aujourd'hui	1999
Histoires de vies brisées : les "double-peine" de Lyon	2001
Laissez-passer	2001

Documents disponibles au France

Revue de presse
Dossier distributeur
Cahiers du cinéma n°564
Positif n°490 et 491